

## CONSEIL DES SENIORS Séance du 22 juin 2017

**Présents :** Monsieur DESJEUX P. Président du Conseil des Séniors, Madame STEPHAN S. Adjointe au Maire déléguée aux affaires sociales, Vice-Présidente du Conseil des Séniors, Mesdames MONEYRON S. (Amicale des Myosotis), SCHNEIDER P. (Amicale des Myosotis), REY M. (association D.H.D.), CRESTE C, ZOULALIAN A, MARTIN POISSON C, STEWART B, MAS J, BIBUS-BERESSI N, et Messieurs ANDREOTTI P, DESPATURE J, HOPWOOD L. Monsieur HACOT E. (Directeur Général des Services – Mairie de Divonne-les-Bains).

**Absents excusés :** Monsieur BLANC E. Maire de Divonne-les-Bains, Président d'Honneur du Conseil des Séniors, Messieurs GRATTEPANACHE G et VARO S.

**Invitées :** Mesdames MOUTURAT F. (stagiaire CCAS), PORTHEAULT R. (responsable service des affaires sociales – Mairie de Divonne-les-Bains) et CRESTEY F. Directeur de la médiathèque.

### Ordre du jour

\* \* \* \* \*

Mot d'introduction du Président,

- 1) Présentation des activités de la médiathèque par son directeur,
- 2) Approbation du compte rendu du 13 mars 2017,
- 3) Présentation de l'état d'avancement des différentes commissions,
- 4) Questions diverses.

\* \* \* \* \*

#### **1 Présentation des activités de la médiathèque « Correspondances » par son directeur.**

F. CRESTEY propose une visite du site médiathèque, les grands principes de fonctionnement et d'utilisation. L'inscription (15 € pour les Divonnais / 25 € pour les extérieurs) est valable 1 an à date anniversaire et gratuite pour les enfants jusqu'à 18 ans.

Le lieu est ouvert du mardi au samedi de 15h à 18h

Toutes les informations pratiques sur : <http://www.mediathequecorrespondances.fr/>

Le fonds documentaire est alimenté régulièrement par des achats « nouveautés » à la demande des lecteurs, accordés en fonction des budgets, via une centrale d'achat suite à un appel d'offre.

Le fonds est « désherbé » 2 fois dans l'année par des braderies de livres à petits prix, au printemps et à l'automne.

La médiathèque propose également des animations culturelles et notamment une thématique sur la Justice d'octobre à décembre 2017 (expositions, conférences, ciné-débat, lecture-spectacle, rencontre d'auteurs, ateliers pour les enfants, etc...) Programme à suivre dans la rubrique « agenda » du site internet de la commune ou sur le site mentionné ci-dessus.

A propos du domicilivres, l'action peut être déclenchée à la demande. A ce jour aucune demande formulée ; à l'époque aucun besoin recensé.

Madame CRESTE remercie la médiathèque pour avoir participé à son intégration dans la commune la qualifiant d'« outil d'insertion sociale ». Les événements, les groupes d'échanges autour des livres ... favorisent les rencontres.

Madame BIBUS souligne également la possibilité d'y être bénévole (rangement, étiquetage ...)

## 2 - Approbation du compte rendu du 13.03.2017

Aucune remarque n'est apportée ; le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres.

## 3 Avancées des travaux des commissions

### Commission « LIEN SOCIAL » : M. REY (réfèrent)

Membres : C. MARTIN POISSON, P. SCHNEIDER, A. ZOULALIAN

**a – Rencontre avec les jeunes :** Le président de DHD et Mme MARTIN POISSON étaient présents à la réunion avec le CMJ le 7 avril dernier. Les discussions n'ont pas ouvert sur un projet formalisé.

A.LE GOFF rencontré par le service des affaires sociales le 24 mai a plutôt proposé un concours photos et des réunions toutes les 2 semaines (à compter du 02.06 jusque début juillet). Le calendrier avancé : durée du concours=) d'octobre à février pour exposition en juin ou juillet 2018. Le service des affaires sociales étaient dans l'attente des devis pour les impressions (papier photo et cartouches) et engagement du budget sur 2017.

Il s'avère qu'à ce jour, aucune nouvelle réunion ne s'est tenue. Le service relancera donc le CMJ, qui se heurte au renouvellement de ses membres en fin d'année.

**b – Conférence séniors :** La conférence « les célébrités à Divonne-les-Bains », est confirmée, ouverte à tous. La date reste à définir. DHD ou l'amicale des Myosotis demanderont **100 €** au service des affaires sociales pour la tenue de cette conférence qui se déroulera au local des Myosotis, 111 avenue de Genève.

**c – Isolement des personnes âgées :** Conformément à la demande du conseil des seniors, le conseil d'administration du CCAS du 13 mars 2017 a étudié la possibilité de travailler sur la thématique de l'isolement des personnes âgées et a émis un avis favorable quant aux suites à donner.

Dans le cadre de la présentation de la « Méthode d'Actions pour l'Intégration des Services d'Aide et de Soins dans le champ de l'Autonomie », animée par la MAIA EST 01, un groupe de travail sur la thématique de l'isolement des personnes âgées verra le jour composé d'autres CCAS de l'intercommunalité intéressés.

Une réunion programmée le 11 juillet 2017 déterminera les modalités d'un diagnostic, ses outils et in fine les dispositifs qui pourraient être déclinés, s'il y a lieu.

### Commission « LOISIRS » : P. DESJEUX (réfèrent)

Membres : C. CRESTE, B. STEWART, S. VARO, N. BIBUS-BERESSI

**a – les sentiers :** L'Office de Tourisme, l'O.N.F., la Mairie, le camping Hutttopiah et des représentants de l'opposition s'intéresse à un chemin de la maison forestière (chemin de la vie l'Etraz) passant par le chemin forestier jusqu'au camping ; l'emplacement du parking est à décider (à l'arrivée ou au départ ?) Ce chemin est existant ; il demande à être élargi, sécurisé, les matériaux choisis, ... Pour rappel, l'objectif est l'édition de fiches descriptives, avec difficulté, durée ...

**b – Centre nautique :** B. STEWART s'en fait l'écho. Elle regrette l'ouverture tardive au regard des belles journées l'ayant précédée. S. STEPHAN rappelle qu'elle fermera plus tard en septembre et que la météo reste aléatoire.

Il a été constaté la réparation en cours de la chaise d'accès au bassin pour les personnes en situation de handicap => *D'après M. Bollo les pièces défectueuses ont été envoyées en Allemagne, mais il n'a pas de date précise à ce jour à vous communiquer quant à la remise en fonctionnement du dispositif.*

Il est rappelé la volonté des séniors de maintenir un grand bassin et non 2 bassins sur le futur projet, pour conserver une tranquillité de nage. S. STEPHAN rappelle qu'un questionnaire initial des attentes avait été distribué. Elle insiste sur le fait que la piscine actuelle ne sera pas délaissée et l'entretien assuré dans l'attente du nouveau projet. A ce titre, les douches ont été refaites, une partie des mosaïques est programmée chaque année, ...

**Commission « CIRCULATION/MOBILIER URBAIN » : P. ANDREOTTI (réfèrent)**

*Membres : L. HOPWOOD, G. GRATTEPANCHE, S. MONEYRON, J. MAS, J. DESPATURE*

Le groupe s'est réuni et a conclu que celui-ci devait suivre les dossiers en cours.

Des choses restent à faire :

- fléchage chemin de la Divonne ;
- sécurisation du chemin de la Divonne, des groupes s'installant et créant un sentiment d'insécurité ;
- serrures du parc de jeux pour enfants à régler ;
- demande d'un « gendarme couché » rue Voltaire devant les sorties du parc pour éviter le risque d'accident entre une vitesse excessive et un enfant échappant à la surveillance des parents ;
- l'ouverture des autres niveaux du parking Voltaire pour éviter l'embolisation des places actuelles par des voitures ventouses immatriculées suisses ;
- l'installation d'un miroir à la sortie de la station-service Carrefour : il a été prévu la taille des arbustes pour augmenter la visibilité ;
- un miroir à installer à l'école de Villard ;
- les bancs :
  - 2 bancs derrière la mairie ainsi que des « toutounet » ;
  - des bancs sur la promenade piétonnière vers Grilly ;
  - 1 banc en face du rectiligne beaucoup trop haut ;
- repeindre les passages protégés (contrat annuel ou bi annuel) ;
- penser à valoriser l'arrivée de Gex à Divonne-les-Bains ;
- réduire la vitesse rue de la scie ;
- restaurer le passage sous le pont entre la mairie et le casino (à qui appartient la compétence de ce chemin ?) ;
- sécuriser le passage derrière l'église vers la fontaine, la repeindre et la remettre en eau.

Des choses à saluer :

- chemin goudronné de la Poste à l'Eglise ;
- l'ouverture de l'avenue de Genève le 24.06.2017 à 10h30 (inauguration) ;
- la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre de la Maison de santé pluridisciplinaire le 16.06.2017

## **6 Question diverses**

### **A - Proposition de L. HOPWOOD**

- Organiser un transport collectif en direction de Lavey les Bains (1h15 – 108km)
- Décorer les fontaines pour les fêtes
- Planter une mosaïque de fleurs sur la butte du port
- Expérience de Toulouse de partage de repas entre les scolaires et séniors.

## **B – Suggestion d’A. ZOULALIAN**

- Manque de transports publics sur la commune : en l’absence de voiture personnelle, les nouvelles personnes se heurtent à des difficultés de mobilité ;
- => le transport à la demande Mobiidiv en direction des rendez-vous médicaux ou paramédicaux est toujours en place ;
- => réorienter les personnes sur les lieux de socialisation (médiathèque, office de tourisme, amicale des myosotis ...) pour favoriser les co-voiturages. Les expériences antérieures de transport se sont montrées inutilisées.

## **C – Informations du CCAS**

### →Goûter festif à l’EHPAD du Crêt de la Neige

Il est rappelé que le goûter festif a été préféré à l’invitation au banquet des aînés pour faire profiter l’ensemble des résidents, d’un moment partagé convivial.

Il est programmé le vendredi 30 juin à 15h à la résidence.

Il est demandé une représentation du conseil des séniors à cette occasion.

### →Atelier de sensibilisation

Ces ateliers sont ouverts à tous les séniors (pas de condition d’âge) et gratuits, également pour le CCAS.

Les 2 thèmes arrêtés :

- Mobilité et sécurité des conducteurs séniors (en PJ le bulletin d’inscription)
- Activité physique et équilibre (les jeudis de 15h à 17h du 21 septembre au 7 décembre)

Nous vous remercions de relayer l’information dans vos réseaux et cercles d’amitié.

### →Canicule et fortes chaleurs

La veille est activée depuis le 1<sup>er</sup> juin et jusqu’au 31 août.

Il est rappelé l’inscription possible sur le registre nominatif ; en cas de déclenchement, le CCAS contacte les inscrits pour rappeler les préconisations d’usage.

Plus rien n’étant à l’ordre du jour, la séance est close à 16h30

La prochaine réunion du Conseil des Séniors est arrêtée au **lundi 18 septembre à 14h30 en présence de Monsieur SCATTOLIN pour la présentation du projet de la Gare.**

Monsieur DESJEUX P.

Président du Conseil des Séniors

Madame STEPHAN S.

Vice-Présidente du Conseil des Séniors